



SNUipp/FSU 62

16 rue A. Briand
Maison des sociétés bureau 43
62000 ARRAS

Tél/Fax : 03 21 51 72 26
mail : snu62@snuipp.fr
site : <http://62.snuipp.fr>

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 62

C.A.P.D. du vendredi 19 mai 2017

**Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les commissaires paritaires,**

Les récentes élections présidentielles ont porté Emmanuel Macron à la présidence de la République. Son élection s'est faite par défaut et ne constitue donc pas un vote d'adhésion à son programme.

La candidate du Front national, auquel le SNUipp-FSU a appelé à faire barrage a réalisé un score sans précédent. Le SNUipp-FSU poursuit sa lutte contre les valeurs xénophobes et anti-républicaines de l'extrême-droite.

Le programme du nouveau président est porteur de graves reculs : libéralisation du travail, suppression de 120 000 postes dans les services publics déjà dégradés, remise en cause du système actuel de retraite ...

Le SNUipp, avec la FSU, agira pour en finir avec les politiques libérales et notamment l'affaiblissement des services publics qui font le lit de l'extrême droite.

Sur l'éducation, le programme d'Emmanuel Macron comporte la suppression programmée du dispositif « plus de maîtres que de classes » pour pallier les besoins dans les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire, et la possibilité pour les maires de revenir sur l'organisation de la semaine scolaire.

Le PDMQDC, plébiscité par 86 % des enseignants (enquête du SNUipp-FSU publiée en janvier) est un levier pour transformer l'école et a permis la relance du collectif de travail.

Le projet du nouveau président va profondément désorganiser les écoles et va à l'encontre des droits des personnels et de l'intérêt des élèves. Pour le SNUipp-FSU, l'école doit avoir les moyens humains et financiers d'accomplir ses missions. Cela passe par le maintien et la généralisation du dispositif « plus de maîtres que de classes », par un allègement du temps de service des enseignants, le rétablissement des RASED et une baisse significative des effectifs dans tous les niveaux.

Le SNUipp-FSU, déjà préoccupé par les conditions de formation des stagiaires actuellement, s'oppose à la proposition du président de la république de placer des étudiants L3 en alternance en responsabilité devant élève. Le SNUipp portera à nouveau rapidement la nécessité de pré-recrutements pour résorber durablement la crise du recrutement.

Le SNUipp-FSU s'oppose également au pilotage par l'évaluation et à la mise en concurrence ainsi qu'à la généralisation de stages pendant les vacances, supposés répondre à la difficulté scolaire. Les 5 000 créations de postes annoncées pour le quinquennat ne permettront pas de démocratiser l'école et de lutter contre les inégalités scolaires.

Le SNUipp-FSU portera auprès de la profession et lors des élections législatives, son analyse du projet Educatif dans sa globalité et continuera de porter dans le débat public son projet de transformation matérialisé par son livre blanc « une vraie ambition pour l'école »

D'autres sujets en cours préoccupent également le SNUipp-FSU 62

- **Le LSU** : Le SNUipp-FSU a demandé et obtenu du ministère la suspension de la distribution de la brochure « le livret scolaire unique de votre enfant » faute d'identifiants et de mots de passe disponibles. Le SNUipp-FSU a rappelé également sa demande de moratoire ainsi que la possibilité

pour les collègues de continuer à utiliser les outils de leur choix. Avez-vous informé les enseignants à ce sujet ?

- **Le Remplacement** : le SNUipp-FSU est en désaccord avec la circulaire remplacement, publiée le 15 mars. Bien que le SNUipp-FSU ait fait reculer le ministère sur la mise en place d'une zone unique d'intervention départementale lors des groupes de travail, de nombreux points posent problème : suppression de la différenciation ZIL/brigade, la gestion départementale possible de l'ensemble des remplaçants, la possibilité d'organiser des actions de formation hors temps d'enseignement. L'amélioration du fonctionnement du service ne doit pas se traduire par un contrôle renforcé qui prévaudrait sur la mise en place d'une politique de prévention des absences pour laquelle le SNUipp est favorable.
- **Le Temps partiel** : le SNUipp-FSU dénonce les refus d'un certain nombre de quotités de temps partiels. Cela va à l'encontre des droits des personnels de pouvoir aménager leur temps de travail. Le SNUipp-FSU réitère sa demande d'obtenir la liste détaillée des personnels ayant demandé des temps partiels
- **Les conditions de travail des personnels ASH** : avec les régressions concernant les enseignants exerçant en milieu pénitentiaire et en SEGPA/EREA, les enseignants spécialisés du 1^{er} degré, la fin de l'internat éducatif, la nouvelle formation CAPPEI, le dépassement des effectifs en ULIS, et le manque de moyens dans l'ASH en général, on est bien loin de conditions de travail satisfaisantes pour ces personnels !

Concernant l'ordre du jour

Mouvement

Nous remercions les services pour la préparation et l'envoi des documents ainsi que pour leur disponibilité et leur accueil. Cette année encore le bilan du premier mouvement reste toujours insatisfaisant, le taux de satisfaction est inférieur à 50 %, transformations des postes de ZIL en BD mises à part.

Avec les postes bloqués encore cette année, la liste des postes disponibles s'est trouvée à nouveau réduite rendant la situation des bassins du littoral toujours tendue. Concernant les opérations du mouvement, le SNUipp-FSU 62 continue de dénoncer l'extension de vœux, et l'existence de postes à profil. Par ailleurs, les délais pour postuler sur ces postes sont trop courts et tous les personnels n'ont pas eu accès à l'information, notamment ceux intégrant notre département qui n'ont pu postuler sur ces postes, les entretiens s'étant déroulés avant qu'ils aient connaissance des résultats des permutations.

Le SNUipp-FSU continue de revendiquer une nouvelle saisie lors de la 2^{de} phase du mouvement, avec la publication des postes restés vacants à l'issue du premier temps du mouvement.

Concernant les demandes d'inéat/exéat :

Il est toujours aussi difficile de changer de département !

De nombreux collègues subiront à nouveau des situations insupportables, notamment des séparations de familles.

Par conséquent, nous demandons que tout soit fait pour favoriser les inéat-exéat.

Concernant les départs en CAPPEI :

Les départ en formation CAPPEI passent de 53 en mars 2017 à 40 dans les documents envoyés pour cette CAPD. Une baisse aussi conséquente alors qu'il y a plus de 130 postes vacants, cela est très problématique. Que comptez-vous faire à ce sujet Monsieur l'Inspecteur ?

Quant au déroulement et aux conditions de la formation qui devrait commencer dans un mois, malgré un groupe de travail au rectorat cette semaine, nos interrogations demeurent.

En conclusion, le nouveau Président aura fort à faire pour apporter confiance, reconnaissance aux enseignants et leur donner les moyens de faire réussir tous les élèves. Or, on ne peut pas dire que les 1ers signaux envoyés aillent dans ce sens.